

Compte rendu de séance

Séance du 29 mai 2019

L' an 2019 et le 29 mai 2019 à 19h30 , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances ,Mairie sous la présidence de ROUXEL Jean-Christophe, Maire

Présents : M. ROUXEL Jean-Christophe, Maire, M. CANTIN Jeannick, M.BERSON Christophe, Mme BOUCHENOIRE Virginie et Mme JACQUIN Angélique, Mrs André ROUSSIASSE.et LECLERC Sylvain,

Excusé(s) :

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 7
- Présents : 7

Date de la convocation : 23/05/2019

Date d'affichage : 23/05/2019

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Sous Préfecture de Saumur
le : 30/05/2019

et publication ou notification
du : 30/05/2019

A été nommé(e) secrétaire : M. Jeannick CANTIN

SOMMAIRE

Exceptionnellement à **19h30** à la salle communale de LA LANDE CHASLES

L'ordre du jour est le suivant :

Avant le début du conseil municipal, présentation du compteur linky par ENEDIS.

- Délibération correction sur vote du budget primitif 2019 de la commune après affectation des résultats 2018.
- Délibération modificative 2019/01 sur modification imputation comptes
- Délibération statuts SIEML
- Validation devise communale suite vote du 26 mai 2019
- Projet Écureuil en bois devant mairie
- Appel articles bulletin municipal sortie fin juin 2019
- Questions diverses

Monsieur Le Maire tient à remercier les habitants qui se sont déplacés dimanche 26 mai 2019 pour les élections européennes et pour la devise communale. Le taux de participation pour les élections européennes fut de 77,01% et La Lande Chasles fut la commune du Maine et Loire ayant le taux le plus élevé !

1 - Délibération correction sur vote du budget primitif 2019 de la commune après affectation des résultats 2018.- réf. : 2019/15

Monsieur le Maire informe le conseil municipal d'une erreur de report de chiffre sur la délibération 2019/11 après le vote du budget primitif 2019. En effet le report en excédent d'investissement 2018 est de 174 802,71 euros d'où une différence de 1 700,00 euros.

2- Décision modificative 2019 /01 – Délibération 2019/16

Afin de régulariser le budget Primitif 2019, il est nécessaire de procéder à des modifications d'imputation budgétaire ainsi qu'il suit :

Diminution du compte 7751 de 300 euros

Diminution du compte 615221 de 300 euros

Le budget s'équilibre en recettes et dépenses à 356 257,22 euros

3 – Délibération statuts SIEML

Suite réception nouveaux statuts SIEML, et après présentation par Monsieur le Maire, le conseil municipal valide les nouveaux statuts à l'unanimité

4 – Validation devise communale suite vote du 26 mai 2019

Après présentation des résultats du vote des habitants de La Lande Chasles le 26 mai 2019 (74 votants), le conseil municipal est invité à choisir parmi trois propositions : "Nature et calme", "Bien vivre et laisser vivre", "Une forêt, un écureuil, elle tape à l'œil".

Vote 1er tour : Nature et calme 3 voix

Bien vivre et laisser vivre 1 voix

Une forêt, un écureuil, elle tape à l'œil 3 voix

Il est procédé à un deuxième vote sur les deux devises ex-æquo

Vote 2e tour : Nature et calme 4 voix

Une forêt, un écureuil, elle tape à l'œil 3 voix

La devise communale officielle sera donc "Nature et calme"

Le devis du Drapeau communal, comprenant hampe, house, accessoires, avec texte et armoiries, ainsi que devise d'un montant de 1 153,80 euros est adopté par le conseil municipal. Il sera inauguré le 20 juillet 2019 lors de la fête communale. Le conseil municipal remercie encore l'ensemble des donateurs qui ont participé au financement du drapeau communal.

5 – Projet Écureuil en bois devant mairie

Monsieur Le Maire présente au conseil municipal un projet de statue en bois d'un écureuil, de 2m de haut sur minimum 80cm de diamètre, disposé dans la cour devant la mairie de La Lande Chasles. Cela donnera un attrait supplémentaire aux randonneurs dont le circuit de randonnée passe devant la mairie. L'écureuil est de plus présent sur les armoiries et le cadre forestier est favorable à ce type de projet animalier.

3 devis sont proposés pour des sculptures faites avec une tronçonneuse :

Entreprise Jacques Pissenem (Réalisation + transport)	2 815,00 euros TTC
Entreprise BHN (Réalisation + transport)	1 535.04 euros TTC
Entreprise Guillermo (Réalisation sur place)	1 000 euros

Après présentation et photos des réalisations de chacun, et des devis proposés, le conseil municipal décide de retenir la proposition de Mr Guillermo, sous réserve de présentation d'un dessin du projet. L'écureuil sera en deux parties, une bille de bois pour le corps, et une autre pour la queue. Cette réalisation en public aura lieu le samedi 5 et dimanche 6 octobre 2019 devant la mairie. Une buvette pourrait être mise en place par le comité des fêtes pour l'occasion. Monsieur Le Maire propose d'héberger l'artiste, diplômé de l'Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris en 2010. La statue de l'écureuil sera signée par son créateur. Christophe Berson, adjoint au maire, va étudier l'option de fournir le bois nécessaire.

6 – Appel articles bulletin municipal sortie fin juin 2019

Monsieur Le Maire lance un appel aux habitants pour l'envoi d'articles et informations pour le prochain bulletin municipal avant le 15 juin 2019

7– Questions diverses

Rappel : 12 juin 2019 à 19h30, baptême de la salle communale au nom de "Guy Jameron". Tous les habitants et amis sont invités à cette cérémonie.

Un vol avec effraction a été commis dans le local du comité des fêtes dans la nuit du jeudi 23 au vendredi 24 mai 2019. Un véhicule et une remorque ont été remarqués par un habitant de la commune. Plainte a été déposée en gendarmerie de Longué-Jumelles.

Une habitante de la commune demande s'il est possible de proposer un regroupement de commande pour le fioul ou des granulés bois. Le conseil municipal indique que la mairie peut servir de relais de communication pour diriger les personnes intéressées vers cette habitante, et ce afin de peut-être bénéficier d'un tarif préférentiel par ce regroupement de commandes. Echo pourrait être fait dans le prochain bulletin municipal sous réserve de l'accord de cette habitante de gérer ensuite la procédure.

En vue des prochaines municipales de 2020, Monsieur Le Maire indique qu'à ce jour 8 habitants sont volontaires pour se présenter au conseil municipal pour le prochain mandat. Il est rappelé que le conseil municipal devra compter 11 conseillers. Une démarche est à faire auprès de la préfecture avant le scrutin. Ne pas hésiter à venir en mairie pour tous renseignements.

Prochaine réunion de Conseil Municipal le 3 juillet 2019, à 20h à la mairie. Il n'y aura pas de conseil municipal en août 2019.

Séance levée à: 22:30

En mairie, le 30 mai 2019
Le Maire
Jean-Christophe ROUXEL